

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 décembre 2023
 Délibération n°9

L'An deux mille vingt-trois le vingt et un décembre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le quinze décembre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Étaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - JEANNE Virginie - VERNET Laurent - MOSSO Véronique - ALDEBERT Gérard – PRAT Christelle – GIRAUD Matthieu

Absents :

Procurations : SEMIOND Philippe à MOUTIER Gérard - MOUGIN Rémi à VIESSANT Céline

Monsieur Bernard BARONNAT a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE DU CAMPING ET DE LA PISCINE DU FREYSSINET (M 4) : DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le maire présente au conseil la décision modificative n°1 du budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (M 4), portant sur les mouvements comptables suivants :

En fonctionnement et investissement

Mouvements de crédits nécessaires à l'ajustement de la dotation aux amortissements 2023.

Les virements de crédits proposés sont les suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6051 : Fournitures non stockables (eau, énergie...)	203,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	203,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	203,52 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	203,52 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	203,52 €	203,52 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-28135 : Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	0,00 €	0,00 €	0,00 €	203,52 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	203,52 €
D-2135-121 : AMENAGEMENT PISCINE	0,00 €	203,52 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	203,52 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	203,52 €	0,00 €	203,52 €
Total Général		203,52 €		203,52 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

26/12/2023 

ID : 005-200064657-20231221-DCM211223_9-BF

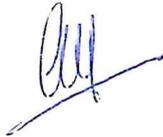
Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article D.2342-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

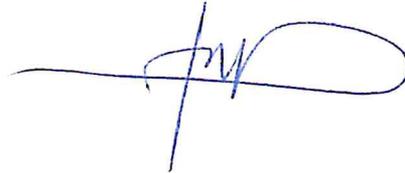
- **Accepte** la décision modificative n°1 sur le budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (M4) ;
- **Autorise** madame le Maire à procéder au virement de crédits prévu par la présente décision modificative ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



Le secrétaire de séance
Bernard BARONNAT



Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales